

Charte du bénévole  
Confinement fraternel

**A ADAPTER A VOTRE SITUATION**  
**LE DIOCESE/COMMUNAUTE EST RESPONSABLE PASTORALEMENT ET JURIDIQUEMENT**

Vivre un confinement fraternel, c'est dans un temps de crise, bénéficier du soutien humain et spirituel d'une communauté locale (paroisse, foyer, sanctuaire, couvent, monastère...) du diocèse de \_\_\_\_\_

Le bénévole est accueilli et hébergé gratuitement. Participant à la vie locale, il s'engage à un service missionnaire ou solidaire à la mesure de sa disponibilité. La charte de vie précise les dimensions et l'esprit de ce projet élaboré par le diocèse de \_\_\_\_\_

### **1. Vie communautaire**

La vie en confinement fraternel suppose une ouverture à la vie en communauté et un esprit de vie fraternelle (respect, ouverture, entraide...). Cela passe par des temps conviviaux aussi souvent que possible dans les lieux communs : salon, salle à manger et cuisine.

Les bénévoles veilleront à déjeuner et à dîner ensemble. Chacun veille au respect des lieux et participe aux tâches communes : nettoyage du logement, des sanitaires, vider les poubelles... Le bénévole assure l'entretien régulier de sa chambre. Tous veilleront à ne pas se gêner les voisins, par le bruit et la musique.

### **2. Les études et le travail**

Pour chacun, le sérieux des études et de son travail est la préoccupation quotidienne principale. Le bénévole s'engage au respect des autres résidents, dans la diversité des profils et des rythmes de travail. Les missions et services au sein de la communauté d'accueil doivent impérativement respecter les temps d'études, de travail, des engagements préalables (associatifs, ecclésiastiques...) et de repos.

### **3. Vie spirituelle**

Chaque bénévole découvre et approfondit la foi, par la prière communautaire et personnelle en lien avec la paroisse/communauté d'accueil. Ensemble, les bénévoles sont attentifs à relire leur expérience avec un aîné dans la foi.

### **4. Respect de l'équilibre de vie**

Chacun veillera en conscience à garder une hygiène de vie (horaires de coucher et de lever raisonnables, toilette, ménage...). Lorsque la consommation d'alcool est permise, elle reste modérée. On ne fume pas à l'intérieur des bâtiments.

Les engagements en paroisse/communauté d'accueil ne doivent pas occuper la totalité du temps libre du bénévole. Il est indispensable qu'il puisse prendre régulièrement des temps de repos.

A chaque bénévole, est transmis le contact d'un interlocuteur extérieur (diocésain, provincial...) à la paroisse/communauté d'accueil. Cet interlocuteur permettra, dans un esprit de dialogue, d'ajuster le projet en cas de déséquilibre.

## **5. L'engagement au sein de la paroisse/communauté d'accueil**

Le bénévole fait partie intégrante de la paroisse/communauté qui l'accueille, en participant de manière proportionnée aux activités proposées. Il cherche à mieux connaître les autres paroissiens/membres de la communauté et particulièrement les plus âgés et isolés.

Chaque bénévole s'investit dans la vie de la paroisse/communauté d'accueil par un engagement missionnaire ou solidaire. Cet engagement est discerné avec le responsable local (curé, prier... ) en tenant compte à la fois de la disponibilité et des charismes du bénévole comme des possibilités de la paroisse/communauté.

## **6. Libre participation aux charges**

Dans le contexte du confinement, comme soutien aux jeunes, l'accueil en paroisse/communauté est gratuit. Les repas sont à la charge du bénévole. Dans le cas, où les conditions financières le permettent, un don peut être effectué pour la participation aux charges (chauffage, eau, Internet...). Il est laissé à l'entière initiative du bénévole.

## **7. Condition de départ**

Sauf urgence ou annonce de la fin du confinement, le bénévole s'engage à prévenir de son départ au moins une semaine à l'avance afin de pas déséquilibrer subitement la vie communautaire et de persévérer dans ses engagements.

Je soussigné NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

Souhaite vivre le projet de confinement fraternel du diocèse de \_\_\_\_\_ exposé ci-dessus.

A ce titre je m'engage à respecter la charte ci-présente, et à participer à la vie de la paroisse/communauté d'accueil. La charte ainsi établie s'appuie sur une convention de bénévolat qui en précise les modalités administratives.

Fait à ....., le ..... /...../.....

Signature :